



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel

Question écrite n° 16511

Texte de la question

M Gilbert Millet attire l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale au sujet du caractère non convenable de la situation des médecins hospitaliers, qui peut être fort préjudiciable au fonctionnement même de l'hôpital public. L'intersyndicale des médecins hospitaliers expose les revendications suivantes : tout d'abord, l'amélioration de la rémunération du début de carrière ; l'attribution de primes pour tenir compte des difficultés de recrutement propres à une région ou à une spécialité ; l'encouragement à la mobilité ; l'amélioration du statut du médecin de garde ; et dans une moindre mesure ; l'individualisation d'une partie de la rémunération. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour aller dans le sens de l'amélioration des conditions de l'exercice des médecins hospitaliers.

Texte de la réponse

Reponse. - Feuillet L'honorable parlementaire évoque l'inquiétude des praticiens hospitaliers quant au maintien et à l'amélioration de la qualité du service public hospitalier. Conscient de la nécessité de renover l'hôpital public, le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale a pris un certain nombre de mesures destinées à favoriser le fonctionnement des services médicaux. Des crédits particuliers ont été dégagés en faveur des services d'urgences. Ces moyens supplémentaires ont été utilisés en partie pour la création de postes de personnels médicaux et paramédicaux. Par ailleurs, pour faire face aux difficultés de recrutement qui touchent notamment l'hôpital général, le ministre souhaite poursuivre son action en renforçant également les équipes médicales des services qui le nécessitent et en proposant des dispositions de revalorisation de la rémunération des praticiens pour tenir compte du niveau de responsabilité des médecins hospitaliers ainsi que de la pénibilité de leur pratique quotidienne.

Données clés

Auteur : [M. Millet Gilbert](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16511

Rubrique : Hôpitaux et cliniques

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 juillet 1989, page 3367